

REMERCIEMENTS ADRESSÉS

A NOTRE BON FRÈRE DIDACE

Montréal. — Je souffrais d'un mal très douloureux qu'aucun remède ne pouvait calmer. Je priai le bon Frère Didace et je fus délivrée de mes douleurs. J'en fais la mention publique selon ma promesse. L. M.

— Je souffrais d'une douleur névralgique et d'une fluxion au visage. Je demandai au bon Frère Didace de me soulager si telle était la sainte volonté de Dieu, et il daigna me guérir. J'ai obtenu cette grâce au commencement d'octobre de l'année dernière. J'en publie la relation selon ma promesse.

Delle R. M.

St Roch de Québec. — Pour la plus grande gloire de Dieu et la glorification du bon Frère Didace, je certifie avoir été guérie d'une façon extraordinaire après avoir fait neuf neuvaines au bon Frère Didace. Voici dans quelles circonstances.

Je souffrais à l'estomac d'une tumeur et d'un abcès que les Docteurs me conseillèrent de faire opérer. On me mit sous l'influence du chloroforme, dans cette intention, mais le Docteur Philipps constata l'impossibilité de l'opération. Cependant le mal empirait et me faisait acquérir un volume considérable. En vain m'adressai-je à l'Hôpital Victoria pour y obtenir du soulagement. Alors je m'adressai au bon Frère Didace et lui fis neuf neuvaines sur neuvaines pour qu'il daignât me guérir. Au bout des neuvaines, j'étais complètement guérie, et plus forte qu'auparavant. Après un examen médical, le docteur Boulanger constata qu'il ne restait absolument aucune trace du mal. Mille actions de grâces en soient rendues au bon Frère Didace. A. B.

Québec 11 octobre 1897.

Je certifie les assertions citées plus haut vraies et correctes.

Docteur Boulanger.

Ste-Dorothée. — Je dois au bon Frère Didace une faveur signalée dont je le remercie ici publiquement. J. P.

St-Tite. — 1er octobre 1897. Le bon Frère Didace m'a exaucée dans une affaire temporelle. Abonnée.

Sorel. — Mille remerciements au bon Frère Didace pour deux faveurs obtenues par son intercession.

Dame J. P. Tertiaire.